



Vive les cafés de village

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 12 février 2008

Il faut arreter de nous prendre pour des imbéciles les non fumeurs ne sont pas une clientèle qui frequente nos établissements. Je n'ai pas vu cette nouvelle clientele dont vous nous parliez il y a quelques temps alors maintenant vous voulez nous faire croire qu'il faut attendre encore. nos établissements seront fermes avant. Alors j'invite tous les établissements a autoriser leurs clients a fumer. Depuis que je procede de la sorte ma clientele revient petit a petit. Ne vous leurez pas cela se passe encore dans de nombreux bars. Et arretez avec vos propos de demagogues, vous ne remboursez pas nos credits a notre place. Nous avons des familles a faire vivre.

Réponse :

Il est évident que votre attitude ne doit pas inciter les non fumeurs à fréquenter votre établissement. Vos messages répétés nous précisent, par ailleurs, que vous avez contesté la mesure d'interdiction depuis sa mise en place, ce qui rend inexacts vos commentaires.

Nous vous conseillons de lire les commentaires que vos confrères font dans vos journaux professionnels : ils sont beaucoup plus nuancés !

Mais ne vous méprenez pas, cette mesure de santé publique est irréversible ; elle entre dans une synergie européenne et mondiale soutenue par l'OMS (organisation mondiale de la santé) dont la France, avec 192 autres pays, a ratifié la convention cadre de lutte anti tabac.